



Partenariat O2CD – INDECOSA-CGT

France

Courcelle – Montreuil – La Seyne sur Mer

8 au 20 Avril 2024



Table des matières

Chapitre 1 : Cadre de mission.....	3
A : Engagement d'INDECOSA-CGT à l'international.....	3
B : Relations avec l'O2CD, construction & cadre du projet.....	5
C : Sollicitations internes & externes.....	7
D : Calendrier prévisionnel.....	7
Chapitre 2 : Déroulé de mission.....	9
A) Lundi 8 Avril 2024 : Fédération CGT Commerce, Distribution, Services.....	9
B) Mardi 9 Avril 2024 : Formation RU / CDU, Droit à l'Energie SOS Futur.....	11
C) Mercredi 10 Avril 2024 : Formation RU/CDU, Formation Échanges Internationaux.....	14
D) Jeudi 11 Avril 2024 : Formation Échanges Internationaux.....	16
E) Vendredi 12 Avril 2024 : Formation Échanges Internationaux.....	25
F) Vendredi 13 Avril 2024 : Ministère des Affaires Etrangères.....	26
G) Lundi 15 Avril 2024 : INDECOSA-CGT, Espace International Confédéral CGT.....	27
H) Mardi 16 Avril 2024 : Fédération CGT Santé Action Sociale.....	30
I) Mercredi 17 Avril 2024 : rencontre INDECOSA-CGT 83.....	31
J) Jeudi 18 Avril 2024 : Réseau International pour une Économie Humaine.....	33
K) Vendredi 19 Avril 2024 : Collectifs INDECOSA-CGT : Santé, Alimentation, Banque.....	34
Chapitre 3 : Conclusions de la mission.....	41

Chapitre 1 : Cadre de mission

A : Engagement d'INDECOSA-CGT à l'international

INDECOSA-CGT est engagée de longue date à l'international.

Dès les années 90, les colloques organisés par l'association comprenaient une large part d'invitations auprès d'organisations étrangères. En 1999, ce seront ainsi plus de 20 délégués espagnols qui seront invités à notre colloque sur la sécurité alimentaire (tout particulièrement les OGM). Durant cette même période, nous sommes présents à l'Association Européenne des Consommateurs, qui ne trouvera pas d'ancrage auprès des autorités européennes et finira par s'essouffler.

En 2009, INDECOSA-CGT fera partie des organisations fondatrices de l'ECU (European Consumers Union). Elle y obtient une vice-présidence, encore occupée aujourd'hui. Là encore, cette organisation européenne peinera à s'imposer comme acteur institutionnel. En 2014, l'UE fait savoir qu'elle souhaite octroyer plus de place et d'écoute aux associations de consommateurs mais aura tendance à se tourner vers le BEUC (Bureau Européen des Unions de Consommateurs), acteur institutionnalisé depuis de nombreuses années. La participation du BEUC aux travaux de l'UE reste formelle et surtout très peu critique, même s'il est en capacité de faire remonter des informations particulièrement pertinentes.

En 2019, INDECOSA-CGT investit dans un poste à mi-temps pour s'occuper spécifiquement des questions internationales. L'irruption du Covid-19 au niveau global perturbera durablement cette ambition. Cependant, des projets concrets apparaissent, comme notre dossier sur les phtalates dans les produits d'intérieur (coopération lituanienne), notre accompagnement des études sur le comportement des consommateurs en matière d'énergie (projet Nudge, coopération italienne), notre relai de l'enquête sur les bio-emballages (projet Bio-n-Top, coopération italienne) et d'autres actions encore.

En 2020, nous obtenons notre enregistrement au Registre de Transparence de l'UE, nous permettant d'être identifiés comme partie prenante pour de nombreuses questions de consommation auprès de la Commission Européenne.

En 2022, nous activons un collectif se basant sur les consultations de l'UE pour nous exprimer sur des sujets variés. Ces expressions font l'objet d'un dépôt public sur le site de l'UE et certaines peuvent être traduites pour diffusion au sein de nos réseaux.

En 2023, nous adhérons au CFSI (Comité Français de Solidarité Internationale), qui gère actuellement, en liaison avec l'AFD (Agence Française du Développement), de nombreux programmes d'investissements de la France à l'étranger.

Toujours en 2023, en Avril, nous menons une mission sur Brazzaville afin de fournir notre témoignage sur la construction du système de représentation des usagers de santé.



Cet investissement d'INDECOSA-CGT sur les questions internationales fait intégralement partie de notre stratégie globale quant à la situation nationale.

Le constat général que nous en faisons en 2023 n'a pas changé un an plus tard. Il semble même que les processus annoncés alors se précisent et se mettent en œuvre. Les autorités françaises récusent actuellement le rôle « classique » dévolu aux associations de consommateurs. Par l'affirmation (réelle ou proclamée) du numérique, les pouvoirs publics se placent dans une approche comptable qui interroge notre existence. Mais sur les 16 associations de consommateurs agréées nationalement actuellement, plusieurs disposent d'une identité propre qui les placent en dehors de la seule évaluation par le nombre de règlements à l'amiable des litiges de consommation.

Le groupe des associations familiales est en réalité bien plus actif auprès de la CAF (prestations familiales) que de la DGCCRF (répression des fraudes), même si leur action dans le domaine de la consommation peut être réelle (on pensera notamment aux logiques d'accompagnement numérique ou aux dossiers de surendettement).

Le groupe des associations spécialisées est vaste. A l'exception notoire de l'UFC Que Choisir, qui en propose une approche très juridique et comparative, la plupart des autres associations semble ne s'être approchée du secteur de la consommation que par opportunisme de financement (la dernière en date, Foodwatch, qui annonce refuser tout financement institutionnel, présente un profil plus atypique que les autres).

Reste donc le groupe des associations issues du mouvement syndical. Actuellement, seules trois associations disposent d'un agrément national dans ce groupe : INDECOSA-CGT (CGT), AFOC (FO) et ADEIC (UNSA). La perte d'agrément que nous pressentions l'année dernière à l'encontre de cette association ne s'est toujours pas produite actuellement.

De longue date, les pouvoirs publics paraissent avoir combattu cette famille d'associations qui ne rentrent pas dans leurs approches purement consuméristes, puisqu'elles se situent plutôt dans l'appréciation politique de ces mêmes approches. Ce champ critique semble toutefois s'être émoussé au fil du temps, au profit d'une gestion juridique des litiges de consommation.

INDECOSA-CGT doit poser son identité propre dans ce paysage. Le seul accompagnement des procédures amiables des litiges de consommation n'y suffira pas. S'il reste plus que jamais essentiel à ce que nous sommes et ce qui nous construit (la réponse aux besoins immédiats), il n'est pas l'entièreté de notre fondement, qui doit se compléter d'une analyse et de volonté de changement social profond. Au fil du temps, cet accompagnement a fini par se présenter comme une finalité pour nombre de nos associations, et pourtant, il est aujourd'hui précisément ce que les pouvoirs publics nous contestent de plus en plus et continueront de nous contester.

INDECOSA-CGT a une identité d'origine fortement politique et elle doit renouer avec celle-ci, en mettant son maillage de terrain au service de son analyse et inversement. Notre origine syndicale nous inscrit dans l'internationalisme. Cela fait partie de l'ADN profond de notre mouvement. INDECOSA-CGT ne peut que s'y inscrire, pour affirmer ce qu'elle est et ce qu'elle défend.

B : Relations avec l'O2CD, construction & cadre du projet



Fin 2021, nous sommes informés qu'une association de consommateurs (le Rassemblement des Associations de Consommateurs – RAC) originaire de la République du Congo (Congo Brazzaville) et agissant dans le cadre de l'Observatoire Congolais des Droits des Consommateurs (l'O2CD) cherche à prendre attache avec nous.

Une tentative avait eu lieu quelques années auparavant, poussée par les représentants du programme d'investissement français, mais n'avait pas connu de suites. Le contact est repris, par l'intermédiaire de **Mermans Babounga**, coordonnateur du RAC, et une première rencontre est programmée. Celle-ci porte sur un échange général sur la consommation dans nos deux pays. Courant 2022, des rencontres thématiques en visio sont organisées. Rapidement il apparaît que ces échanges tournent autour de la santé et de la banque.

L'idée d'un projet entre nos organisations commence à germer. Il consisterait à organiser dans un premier temps un échange de formateurs (on vise 2 personnes par pays) afin de mieux partager nos pratiques pédagogiques et la diversité de nos publics. A terme, l'action pourrait nous permettre des échanges réguliers d'informations et de pratiques. Plus largement, pour INDECOSA-CGT, le projet consiste à connecter un pays producteur de matières premières dans le monde globalisé de la consommation (le Congo) avec une aire de consommation majeure, l'Europe (et la France en particulier). Reste à trouver un cadre plus précis pour cette action.

Celui-ci se précisera au début du quatrième trimestre 2022 avec la proposition du RAC de s'inscrire dans une action menée sur le Congo : **la rédaction de la charte du patient et du code de la santé.**

Dans les documents rédigés à cette occasion (cf. le premier rapport de mission rédigé en 2023) précisant le cadre de réalisation de cette charte, il est écrit :

En retour, INDECOSA-CGT prendra en charge le voyage de deux membres du Réseau des associations des consommateurs pour aller s'imprégner du fonctionnement du comité des usagers en France.

Au cours du dernier trimestre 2023, le cadre de cette deuxième mission va se préciser. Ayant fait le constat du besoin commun de formation de nos membres sur les questions de santé aussi bien que dans d'autres domaines, INDECOSA-CGT et l'O2CD, vont élargir ce premier thème à d'autres et convenir du projet suivant :

Corps du projet :

Une rencontre sera organisée sur la France (essentiellement sur la région parisienne mais pas nécessairement exclusivement), sur une période située entre le 8 et le 29 avril 2024 et se décomposant en deux types d'actions :

- *La participation à deux formations INDECOSA-CGT sur le centre CGT de Courcelle sur Yvette. La première sera une formation RU-CDU pour mieux répondre aux attentes énoncées lors de la première mission et fournir de plus amples précisions sur les principes et outils de représentation des usagers de santé en France. La seconde, créée pour cette*

occasion, reviendra sur les systèmes de formation initiale et continue dans les deux pays, exposera les principes de formation pour adultes utilisés, et détaillera les offres et finalités de formations de nos organisations.

- L'autre type d'action consistera en une série de rencontres avec divers acteurs (CGT, ONG, Collectifs INDECOSA-CGT). L'objectif sera alors de pouvoir tisser un réseau d'organisations pouvant par la suite appuyer divers projets de coopération ou de relayer ces mêmes projets auprès d'autres partenaires potentiels. Il conviendra de rechercher la plus grande diversité d'interlocuteurs et de réseaux potentiels.*

Cadre logistique :

- La délégation congolaise sera composée de deux membres : M. Mermans BABOUNGA NGONDO, secrétaire exécutif de l'O2CD et Mme Clarisse Agathe MATONGO, secrétaire aux finances de l'O2CD.*
- Sur ce projet, nous avons une fois encore obtenu l'appui financier de l'ambassade de France de Brazzaville, avec le suivi diligent de Mme Marie Fabien, Conseillère adjointe de coopération et d'action culturelle. Celle-ci a pris en charge l'entièreté du prix des billets d'avion pour les deux représentants de l'O2CD, les frais de visa et d'assurance, ainsi que des per diem correspondant aux frais d'hébergement de 12 nuitées sur Paris.*
- Du côté d'INDECOSA-CGT, nous prendrons en charge les frais de transport locaux, l'hébergement sur Courcelle (la délégation y sera reçue sans prise en charge confédérale) et les frais de bouche. L'ensemble de la participation devrait représenter environ 5000 €, déduction faite des aides apportées par l'Ambassade de France.*
- Une demande de subvention a été déposée auprès du CFSI dans le cadre du programme CAAC, mais si l'initiative a été saluée par le CFSI, le montant sollicité était trop faible et la durée du projet trop courte pour entrer dans les critères du programme.*

Développements futurs :

- Nous restons sur l'idée de la réalisation d'un module de formation commun, mais contrairement à ce que nous en pensions en 2023, celui-ci ne se fera pas obligatoirement sur les représentants des usagers de santé. De plus, le projet ne pourra s'envisager qu'à compter de 2025.*
- Un autre projet a été lancé sur 2023 (et poursuivi sur 2024) concernant la réalisation d'un livret illustré de droits pour les parturientes au Congo, en coopération avec une association professionnelle de sage femmes. Côté INDECOSA-CGT, ce projet est déjà très entamé.*
- D'autres contacts sont en cours actuellement sur le Sénégal. Ils pourraient aboutir au même type de projet, ou d'autres, notamment à destination des diasporas concernées en France, en lien avec le réseau d'appui aux migrants développé par la CGT.*
- L'ensemble de ces initiatives continue de s'inscrire dans notre stratégie de création de réseaux internationaux sur des domaines précis, lieux d'échange et de construction pour les*

syndicats et associations impliqués.

C : Sollicitations internes & externes

Lors de la première mission, nous avons rencontré de multiples difficultés pour ouvrir notre action à d'autres composantes de la CGT. Pour cette seconde initiative, les choses ont été très différentes. Plusieurs fédérations ont répondu à notre appel, acceptant d'organiser des rencontres d'échanges avec la délégation de l'O2CD. L'Espace International Confédéral a de nouveau répondu présent. Et l'INDECOSA-CGT 83, relayée localement par notre Bureau National, a organisé une présence sur Toulon dans des délais très restreints.

Le CFSI a relayé notre proposition de rencontre avec les organisations qui la composent. Cette initiative nous a permis de construire la rencontre avec le Réseau International pour une Économie Humaine.

Sans oublier, comme indiqué précédemment, l'appui indispensable de l'Ambassade de France de Brazzaville et tout spécialement l'implication de Mme Fabien.

A toutes les personnes qui nous ont aidé à faire de cette mission une pleine réussite, nous redisons nos sincères remerciements.

D : Calendrier prévisionnel

Un calendrier des rencontres / initiatives a été préparé et une réflexion menée sur les points qui devraient y être abordés.

Date	Action	Questions
Lundi 8 Avril	14:30 Montreuil : rencontre Commerce, Amel Ketfi	Les exigences de respect des normes, la vente du vide, le rôle des associations des consommateurs dans la surveillance du marché, la contribution des associations des consommateurs sur la lutte contre l'inflation
Mardi 9 Avril	Formation RU CDU le matin	Analyse des systèmes
	15:30 sur Montreuil : rencontre ONG Droit à l'énergie – SOS Futur, Valérie Gonçalves	La responsabilité des professionnels sur les préjudices subis par les usagers du fait de la mauvaise qualité de l'énergie ; l'exploitation artisanale des mines et le défi du respect de l'environnement, la promotion des micro barrages pour permettre aux zones rurales d'accéder à l'électricité
Mercredi 10 Avril	Matin : Formation RU- CDU	Logique de projet* Structuration de l'action
	Après midi : Formation rencontre internationale	Présentations et cadre de mission

Date	Action	Questions
Jeudi 11 Avril	Formation rencontre internationale	Matin : le système de formation initiale en France et au Congo (système scolaire) ? Après midi : les méthodes pédagogiques (sur la base de quels héritages) pour la formation pour adultes en France et au Congo ?
Vendredi 12 Avril	Formation rencontre internationale	Les défis de la mobilisation citoyenne des consommateurs dans un contexte de faible culture démocratique et d'une population encore traumatisée, enquête analytique sur la qualité des produits
Samedi 13 Avril – Dimanche 14 Avril	Séjour sur Paris	
Lundi 15 Avril	9:30 Rencontre INDECOSA National	Évaluation du partenariat et projection des actions futures
	15:00 Rencontre Espace International Confédéral	Promotion des droits sociaux pour garantir l'accès aux services et autres produits de consommation
Mardi 16 Avril	14:00 Rencontre Fédération CGT Santé (Dorothee Trudelle)	Droits des patients, rôle des représentants des usagers, l'envers de la CAMU, déterminants de la prise en charge des patients
Mercredi 17 Avril	14:30 Rencontre INDECOSA 83 + INDECOSA 84.	Pratique associative de terrain : activité au quotidien d'une association de consommateurs
Jeudi 18 Avril	14:30 Rencontre Michel Tissier	Professionnalisation des membres, stratégie de mobilisation des services d'un conseil juridique (avocat), développement des outils de travail pour mieux assurer la fonction de promotion et de défense des droits des consommateurs
Vendredi 19 Avril	09:30 Visio Collectif Santé INDECOSA :	Rédaction des rapports de suivi du respect des droits des patients et de la Couverture assurance maladie universelle (CAMU) ; défis de la prise en charge des patients au sein des formations sanitaires sous-équipés en personnel qualifiés et en plateau technique adéquat
	11:30 Visio Collectif Alimentation	Le pays importe la quasi-totalité des denrées alimentaires des pays occidentaux, faible capacité productive,

Date	Action	Questions
	14:30 Visio Collectif Banque	Droits des usagers des services financiers : structures de gouvernance, droits des usagers et défis pour lutter contre le surendettement dans un contexte de faible pouvoir d'achat combiné à l'inflation.
	17:00 Bilan Remise des présents	

* : ce sujet n'est pas développé au présent rapport.

Chapitre 2 : Déroulé de mission

A) Lundi 8 Avril 2024 : Fédération CGT Commerce, Distribution, Services



14:30, Siège de la CGT, Montreuil, Amel Ketfi (Responsable International) et Cédric Haffner (Responsable Communication), Fédération CGT du Commerce, de la Distribution et des Services.

La Fédération CGT Commerce Distribution Services, à travers Amel et Cédric, se présente comme regroupant 49 branches différentes (allant de la grande distribution à l'hôtellerie restauration en passant par la sécurité aéroportuaire).

L'O2CD explique son approche de défense des consommateurs tout en construisant un dialogue étroit avec les pouvoirs publics. Si l'organisation peut lancer des alertes, elle doit veiller que le gouvernement s'y engage. Cependant, il faut y faire le constat d'une absence de culture démocratique. Il s'agit donc d'une lutte constante de la part de l'organisation pour se faire

reconnaître. Elle observe déjà des résultats majeurs : aujourd'hui, le Ministère du Commerce au Congo doit inviter systématiquement l'O2CD pour toute consultation sur les prix, même s'il s'agit d'un rôle consultatif. Cette consultation a été faite récemment à propos de l'augmentation des prix du carburant. Ce qui n'empêche que l'O2CD fasse ses propres enquêtes alternatives, confrontées ensuite au gouvernement. Suite à une de ces enquêtes, lors du projet de loi sur la protection des consommateurs, le Sénat a invité l'organisation lors des débats.

Autre sujet majeur de préoccupation de l'O2CD : le non respect des normes, les inquiétudes sur la qualité des aliments, ou sur la contrefaçon. Là encore, l'organisation joue un rôle d'alerte. Elle intervient sur les quantités masquées (vide, sel, eau... ajouté à des aliments / emballages). Pour exemple, l'enquête sur le poids du pain : des balances à précision ont été données à l'O2CD par le Ministère du Commerce. Résultat : le poids du pain étant différent d'un quartier à l'autre, avec des ajouts de produits divers et parfois toxiques.

Des échanges qui en résultent, les participants en concluent qu'il faut mieux structurer les données publiées en les rendant plus pertinentes, plus aiguës. Il faut des études comparatives, une analyse des moyens déployés. Pour y parvenir, il sera nécessaire d'échanger le plus régulièrement possible des informations entre la Fédération et l'O2CD, ainsi que sur les normes nécessaires pour se structurer.

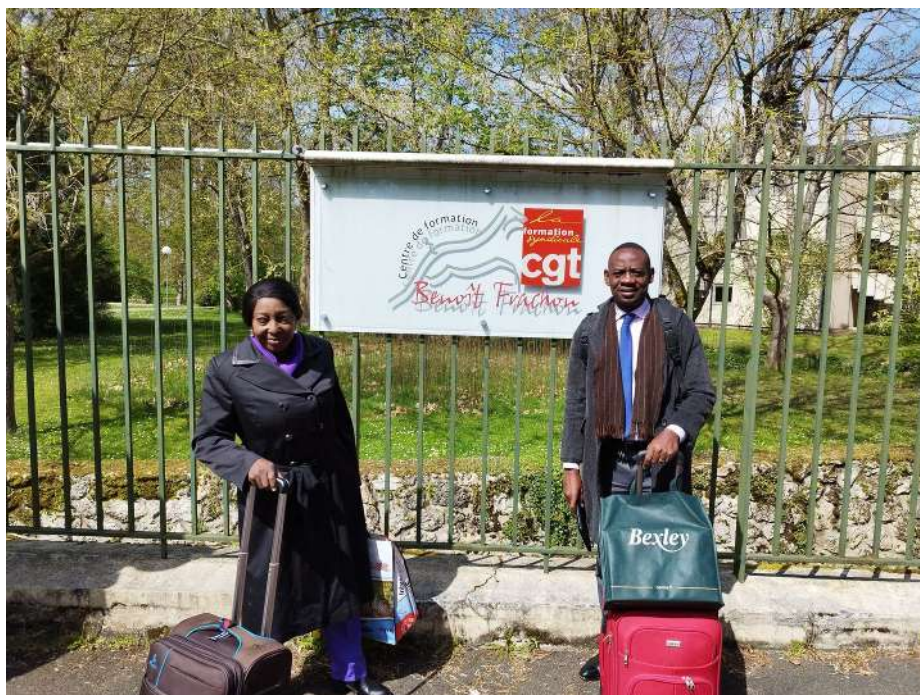
Il y a un fort besoin d'organisation des groupes professionnels, notamment dans l'économie informelle. Si en France on a l'exemple des assistantes maternelles ou encore des livreurs à vélo (qui ont interrogé les pré-pensés syndicaux sur les formes de contractualisation), on va trouver au Congo celui des femmes isolées qui vont sur les marchés et payent deux taxes par jour (de 4:00 à 8:00 pour le commerce de gros, puis à partir de 8:00 pour les particuliers). Il y a donc matière à échanges sur les méthodes de mobilisation.

Autres échanges possibles sur des marques françaises présentes au Congo (ou y disposant d'intérêts) : marques, produits et pratiques (organisation des travailleurs et formes de résistances civiles).

L'échange se termine sur la lourde responsabilité des pouvoirs politiques français sur la situation politique du Congo et le maintien des principes de la Françafrique malgré les discours tenus officiellement.

Les deux parties s'engagent à rester en contact et se transmettre des informations de part et d'autre. L'action pourra s'inscrire dans la démarche internationaliste profondément inscrite dans les initiatives de la Fédération.

B) Mardi 9 Avril 2024 : Formation RU / CDU, Droit à l'Energie SOS Futur



9:00, Centre de Formation Benoît Frachon (Formation Représentant des Usagers Commissions Des Usagers), Courcelle-sur-Yvette, Xavier Rey-Coquais, Actif Santé

La formation RU-CDU est une formation statutaire obligatoire pour pouvoir exercer le mandat. Elle doit être réalisée dans les 6 mois qui suivent la prise de fonction. INDECOSA-CGT dispose d'un partenariat avec Actif Santé, dépositaire de l'agrément formation santé, afin de réaliser cette formation pour ses membres.

Le module abordé ce matin là porte sur l'importance des approches systémiques : si on ne prend pas tous les facteurs en cause, on ne résout pas les problèmes, on en crée de nouveaux. Il est donc nécessaire de mettre en place des boucles de rétroaction : c'est à dire une capacité de retour et d'évaluation des actions mises en place (feedback). Il est cependant nécessaire d'obtenir une reconnaissance institutionnelle de ces boucles pour qu'elles puissent être pleinement efficaces.

D'expérience, les personnes isolées ont de grandes difficultés à faire remonter des informations pertinentes. La résistance à l'autorité, au « savoir » même s'il est dissonant, est extrêmement difficile. Du coup, il faut organiser la remontée des usagers afin de pouvoir imposer leur présence dans le circuit d'information.

Les débats portent alors sur le besoin d'associer tous les acteurs concernés au processus de désignation des mandaté.e.s, ce qui est très loin d'être le cas actuellement. Est évoqué également le problème des nominations individuelles qui se déconnectent de leurs associations d'origine mais continuent de représenter un collectif. Tous ces points nous engagent à un besoin de proximité régulière avec nos mandaté.e.s.



15:15, Siège de l'INDECOSA-National, Montreuil, Valérie Gonçalves (Secrétaire Générale) et Carole Ballais (Trésorière), Droit à l'Énergie – SOS Futur.

SOS Futur est une initiative de la Fédération Mines Énergie CGT (EDF-GDF). L'association dispose d'un statut auprès de l'ONU. Elle compte des adhérents sur plusieurs pays d'Afrique, dont le Niger, la Côte d'Ivoire, le Mali, ou encore le Sénégal.

L'O2CD nous explique que le Congo a hérité d'un opérateur énergétique publique unique après le départ des Français, suite à la décolonisation. Cette société publique est en déficit chronique. Dans les années 2000, elle a reçu un audit (mené par EDF) qui a conclut au besoin de privatiser l'exploitation énergétique du pays. Les 4 barrages en fonction (anciens et mal entretenus) ont alors été mis en concession. Seuls deux le sont effectivement, mais au terme d'une entente politique directe, sans qu'une réelle procédure d'appel d'offre n'ait été effectuée.

Pour palier au déficit énergétique du pays, un accord avec la République Démocratique du Congo voisine pour couvrir la différence de besoin. Mais la RDC est actuellement en conflit avec le Rwanda. Or, sans la moindre explication (et sans passer par le Parlement), le Président du Congo a cédé des terres riches en minerais au Rwanda, à la frontière entre Congo et RDC. En mesure de rétorsion, la RDC a provoqué des coupures d'approvisionnement, privant d'électricité Brazzaville durant des heures, voire des jours.

De façon générale, les relations avec la société publique de gestion de l'énergie et les consommateurs sont très difficiles. Des pénalités financières sont appliquées dès le moindre retard de paiement, ce qui arrive fréquemment. Ce système automatique a été mis en place via un logiciel fourni par EDF. Si un problème survient en amont du compteur, sa résolution est à la charge de la société publique. Dans le cas contraire (vol de câble, par exemple), elle est à la charge des clients. De nombreux branchements ne sont pas aux normes, on signale régulièrement des départs de feu.

La société publique compte plus de 350000 abonnés. Elle dispose officiellement du statut de

Société Anonyme, mais son Directeur Général est toujours nommé par le Ministère.

Les nouvelles constructions d'infrastructures se font sur des motifs politiques, pas pour des raisons techniques. Un autre barrage pourrait être intéressant, mais il ne se trouve pas dans la zone d'influence du pouvoir en place et ne sera donc sans doute jamais construit. Une limitation des capacités énergétiques mises à disposition de la population entrave le développement économique interne de la jeunesse. Même si toutes les structures disposent de groupes électrogènes, ceci n'est pas accessible à l'ensemble des particuliers.

Côté usagers, les attentes sont simples : amélioration de la qualité énergétique, baisse des prix (le FMI, qui impacte sur les politiques économiques du politique, a préconisé récemment l'inverse ; une augmentation des prix), ré-étalonnage des compteurs accusés d'être truqués en défaveur des clients.

Concernant les autres énergies, il existe une centrale au gaz mise en place par ENI Congo. Le pétrole est quant à lui exploité par Total. L'exploitation des métaux se fait par de petits orpailleurs, au prix de lourds désastres environnementaux.

SOS futur cite l'exemple de pays où existe le droit à l'énergie dans la constitution. Elle évoque la possibilité de mise en relation avec d'autres membres de l'ONG, à travers une adhésion. Elle enverra des documents en ce sens. Elle rappelle par ailleurs qu'elle dispose d'un statut ECOSOC qui lui permet de placer des sujets devant l'ONU. Elle rappelle de plus que des moyens de solidarité sur des actions ciblant l'énergie existent, et qu'ils pourraient être sollicités le cas échéant.

La réunion se termine sur l'engagement mutuel de rester en relation et de chercher à travailler ensemble.

C) Mercredi 10 Avril 2024 : Formation RU/CDU, Formation Échanges Internationaux



11:00, Centre de Formation Benoît Frachon (Formation Représentant des Usagers Commissions Des Usagers), Courcelle-sur-Yvette, Xavier Rey-Coquais, Actif Santé

Entretien avec Xavier Rey Coquais sur les principes fondamentaux de structuration de l'action : le principe de base ; faire en sorte que les patients parlent entre eux, et faire entrer cette expression dans la loi (sur une base consultative). L'expression peut se faire soit via leur association, soit via d'autres dispositifs. Il est cependant essentiel de déterminer les critères de choix des associations représentatives. Il y a un véritable intérêt d'avoir un panel le plus large possible.

L'O2CD explique que le gouvernement congolais a précisément exprimé le souhait d'une aide pour définir le profil des contributeurs à ce système de consultation. Xavier propose de fournir les informations de définition tels qu'elles existent en France, sur le principe d'une ouverture large s'appuyant sur une charte d'entrée (exigence de rapport d'activités et de clarté sur les moyens déployés, principe d'un dossier d'agrément). Cela implique la création d'une Commission d'agrément en lien avec le Ministère et avec des référents qui ont intérêt à ce que le système de santé fonctionne.

Cette approche a très nettement amélioré le système de santé en France. Il n'est pas du tout impossible que la Commission d'agrément en France puisse aider à la mise en œuvre d'une telle commission au Congo.

Côté associatif, il faut un dispositif de formation, au-delà de la certification, pour en partager l'objectif, permettre une montée en expertise, et effectuer des recadrages si nécessaire.

Le travail consiste à mettre autour de la table les interlocuteurs. Il faut bien sûr rédiger une base de droits mais il faut surtout les aborder avec les parties prenantes, et que tout le monde y gagne.

Il est évoqué le problème de l'occupation des médecins dans des tâches administratives et formelle. Ces fonctions ne peuvent souvent être remplies par des personnels moins formés. Cet aspect renvoie au problème de la formation initiale et à la question de l'accès à la formation continue. L'attention est alors portée sur les méthodes de Paolo Freire, et au principe de la formation par les pairs.

Le système de santé congolais compte trois étages. 1 : CSI (à l'échelle du quartier) ou CSI / PMA (si le quartier est plus gros), 2 : hôpitaux de référence, 3 : CHU

Au niveau 1 il existe des districts sanitaires. De plus, des agents communautaires interviennent auprès des CSI. L'association essaye de mettre en place une coordination auprès de ces agents dans le cadre d'un appel à projet de l'ambassade de France concernant le développement de la santé.

Un tel projet pourrait faire l'objet d'un appui d'INDECOSA-CGT.

14:00, Centre de Formation Benoît Frachon (Formation Échanges Internationaux), Courcelle-sur-Yvette, François Bilem, INDECOSA-CGT

Cette première demi journée se concentre sur la présentation des participants (9 stagiaires, essentiellement membres des collectifs International et Formations de l'INDECOSA National, originaires de toute la France).

Elle place également le cadre de cette rencontre en rappelant l'implication de l'INDECOSA à l'international, son approche via l'UE dans un premier temps puis l'Afrique, revient le déroulé du projet de 2023 et les attendus de celui de 2024.

Il présente également le résultat des premières rencontres et le programmes des jours à suivre.

D) Jeudi 11 Avril 2024 : Formation Échanges Internationaux



9:00, Centre de Formation Benoît Frachon (Formation Échanges Internationaux), Courcelle-sur-Yvette, Clarisse Matongo / Mermans Babounga Ngondo & François Bilem, O2CD & INDECOSA-CGT

La journée commence par l'exposé des principes de la formation initiale en France.

Contexte étatique de la formation en France - Présentation rapide de la formation initiale

Les informations qui suivent sont issues du site <https://www.france-education-international.fr/>. Cette approche est d'autant plus intéressante que c'est un site officiel destiné à présenter le système éducatif français à l'étranger. Entre [], on indique des réflexions propres.

En France, l'instruction est obligatoire et gratuite de l'âge de 3 ans à l'âge de 16 ans. L'accès à l'enseignement supérieur est conditionné par l'obtention d'un diplôme national, le baccalauréat.

[La gratuité s'entend dans l'accès aux études du secteur public. Il entraîne cependant des frais de scolarisation qui peuvent (ou non) faire l'objet à leur tour d'aides de l'État et / ou de primes négociées dans les entreprises et établissements. Le secteur privé, à orientation religieuse ou non, pratique quant à lui des tarifs très variables]

Présentation générale du système éducatif français

Le système éducatif français se caractérise par une forte présence de l'État dans l'organisation et le financement de l'éducation. Il est gouverné au niveau national par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dans le cadre général fixé par le législateur, qui, selon la Constitution, "détermine les principes fondamentaux de l'enseignement" (article 34 de la Constitution du 4 octobre 1958).

La langue officielle dans l'enseignement est le français. L'enseignement public est gratuit et laïc. Selon le Code de l'éducation, l'instruction est obligatoire pour chaque enfant entre l'âge de 3 ans et l'âge de 16 ans.

Les étapes du système éducatif français

1 : L'enseignement pré-primaire dispensé dans les écoles maternelles (élèves âgés de 3 à 6 ans)

Fréquenté par la quasi-totalité des enfants dès l'âge de 3 ans, l'enseignement pré-primaire relève, avec les écoles élémentaires, de l'enseignement « primaire ». Il est sous la responsabilité du Ministère de l'Éducation nationale.

2 : L'enseignement élémentaire dispensé dans les écoles élémentaires (élèves âgés de 6 à 11 ans)

L'enseignement élémentaire a une durée de 5 ans. A l'issue du cycle élémentaire, les enfants accèdent automatiquement au niveau d'enseignement suivant (collège).

3 : L'enseignement secondaire inférieur dispensé dans les collèges (élèves âgés de 11 à 15 ans)

La formation au collège est obligatoire et commune à tous les élèves. À la fin du cursus (classe de 3^e), les élèves présentent le Diplôme national du brevet (DNB), examen qui ne conditionne pas l'accès à l'enseignement secondaire supérieur. En fonction du bilan scolaire et du projet de l'élève, il peut être orienté vers une classe de seconde en lycée générale et technologique, une classe de seconde professionnelle, ou une première année de préparation au certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

4 : L'enseignement secondaire supérieur dispensé dans les lycées d'enseignement général technologique ou dans un lycée professionnel (élèves âgés de 15 à 18 ans)

La scolarité se déroule en trois ans et comporte trois voies de formation : la voie générale (qui prépare à la poursuite d'études supérieures longues), la voie technologique (qui prépare en priorité à des études supérieures courtes, à caractère technologique) et la voie professionnelle (qui débouche principalement sur la vie active, mais donne accès aussi à l'enseignement supérieur).

La fin des études secondaires supérieures est sanctionnée par l'obtention d'un diplôme national : le baccalauréat. Celui-ci ouvre l'accès à l'enseignement supérieur, il constitue le premier grade universitaire.

5 : L'enseignement supérieur

En France, l'enseignement supérieur est délivré dans des établissements marqués par une pluralité de statuts juridiques, listés dans le code de l'éducation.

[Les diplômes y vont, globalement de la licence au doctorat, avec une tendance lourde à la globalisation des titres : qu'un diplôme obtenu en France soit valable dans un autre pays, d'abord de l'UE mais aussi dans le reste du monde. Ce principe n'est pas si simple à obtenir. De nombreux pays défendent leurs spécificités éducatives (et la France n'y fait pas exception) et le secteur privé fausse les cartes : à diplôme équivalent, l'école d'obtention peut faire une lourde différence)].

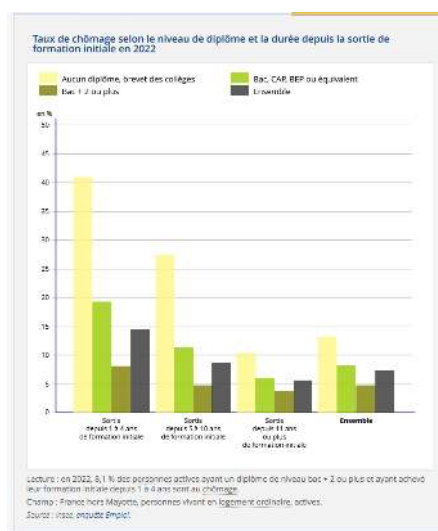
Au sortir de la formation initiale

Si on prend en considération la période 2018 – 2020, on trouve 55 % des femmes et 46 % des hommes qui sortent au niveau de l'enseignement supérieur, 36 % des femmes et 42 % des hommes au niveau lycée et apprentissage, et 9 % des femmes et 12 % des hommes, sans qualification.

A noter que les femmes sortent majoritairement au niveau Master (32%) alors que les hommes sortent majoritairement au niveau Baccalauréat (32%).

Tout ceci nous conduit à une population très majoritairement titulaire d'un niveau d'études supérieures même si pas forcément qualifiantes (dans les 80%), environ 10 % titulaires d'un diplôme professionnel (très souvent qualifiant), et la même proportion sans diplôme.

Lien avec le chômage



La qualification un impact direct sur le taux de chômage, surtout dans les premières années. Par la suite, les différences liées au niveau d'étude se résorbent, liées, mécaniquement, aux opportunités rencontrées au fil du temps mais aussi à un système de formation continue.

Les principes de la formation continue

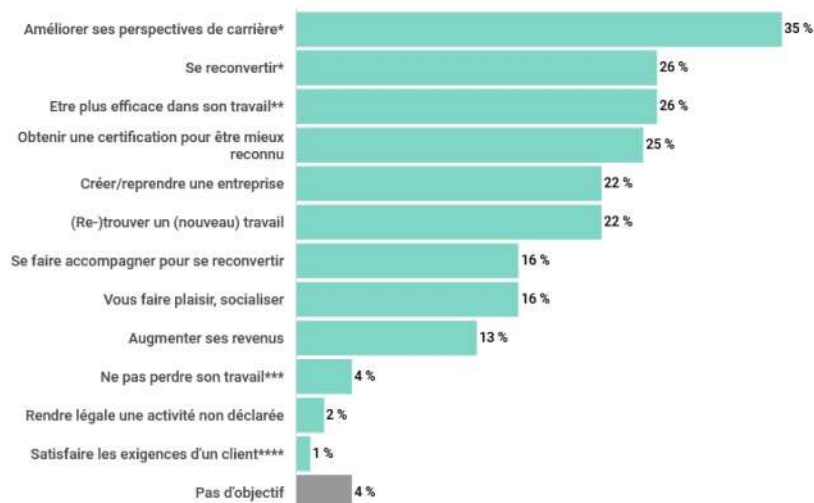
La France dispose de plusieurs mécanismes concernant la formation professionnelle continue :

- L'État, à travers les GRETA pour l'essentiel (GRoupements d'ETAbissements publics locaux d'enseignements), des contrats passés avec les régions et l'agence pour l'emploi (devenue France Travail il y a peu). Ces formations représentent environ 20 % de la formation continue en France.
- Les 80 % restants sont des organismes privés. On y trouve des structures conventionnées qui fournissent des formations dans le cadre des cotisations perçues sur le travail (employeurs), ou des établissements lucratifs qui prospèrent en prolongement / remplacement de la formation initiale, en exigeant parfois moins ou pas de diplômes. L'agence pour l'emploi et les régions font régulièrement appel à ces structures qui se lancent souvent dans une guerre du moins-disant (financièrement parlant) pour obtenir des marchés publics (politiques de réinsertion, d'aide aux jeunes, d'aide aux seniors, d'aide aux chômeurs de longue durée...). En 2023, de nombreux organismes de formation ont perdu leur agrément, dans une volonté de l'État d'assainir le secteur.

8 formations sur 10 ont au moins un objectif professionnel

35 % des personnes suivant une formation dans le cadre du CPF disent souhaiter améliorer leurs perspectives de carrière.

Part des personnes ayant suivi une formation CPF déclarant comme objectif à l'inscription...



Il n'empêche que le principal mécanisme d'aide à la reconversion professionnelle (le Compte Personnel de Formation, compte individuel lié aux cotisations versées par les employeurs), a été en 2023 :

- L'obtention du permis de conduire
- Langues (Anglais notamment).
- Bilan professionnel (environ 20 % d'entre eux débouchent sur un changement d'emploi)
- Création entreprise|Transmission entreprise (beaucoup de création, très peu de pérennes).
- Sécurité manutention|Chariot automoteur (en réalité souvent à l'initiative des entreprises)
- Transport marchandise|Conduite poids lourd
- Préparation VAE

Beaucoup de bénéficiaires de ce dispositif (environ 60%) admettent n'avoir eu aucune conséquence dans leur emploi après leur formation.

Le CFESS

Originaires du monde syndical, nous échappons pour notre part à cette logique mercantile. Mais nous ne sommes pas (ou très peu) reconnus dans le cadre de la formation professionnelle.

Nous disposons d'un mécanisme nommé Congé de Formation Économique, Sociale et Syndicale.

C'est un droit ouvert à tous les salariés, publics comme privés, syndiqués ou non.

Les formations sont assurées par :

- Les 7 principales organisations syndicales en France (CGT, CFDT, CGT-FO, CFTC, CFE-CGC, UNSA, SOLIDAIRES)
- Le réseau des instituts du travail (des structures d'étude des questions liées au travail, adossées à un réseau universitaire)
- ETUI (centre de formations de la Confédération Européenne des Syndicats)
- Mais aussi, et c'est moins connu, l'Association Culture et Liberté (éducation populaire et formations des représentants du personnel).

Ce droit est de 12 jours (sauf accords d'entreprise ou d'établissement) pour tous les salariés, porté à 18 jours pour les animateurs des CFESS.

Les salariés voient leur rémunération maintenue par l'employeur, et notre organisation (comme d'autres) a pour politique de ne pas laisser de frais à la charge des stagiaires.

C'est un énorme avantage pour notre organisation qui peut proposer des stages sur des sujets variés, tout en assurant aux personnes en emploi qu'elles ne perdent pas de salaire et en bénéficiant d'un centre de formation équipé avec hébergement et restauration.

Ce n'est pas le cas de toutes les autres associations de consommateurs en France, qui peuvent proposer des stages soit payants, soit gratuits (dans le cadre des CTRC notamment) mais qui n'auront aucun mécanisme de prise en charge des jours non payés (les gens viennent sur leurs congés payés / récupérations ou sur des congés sans solde).

En 2022, les fonds alloués aux CFESS représentaient environ 45 M€ pour toutes les organisations syndicales salariales (environ 10 M€ pour la CGT). Ces chiffres sont liés à l'audience syndicale, pas au nombre de formations réalisées même s'il en est demandé un rapport annuel.

On ne dispose donc pas d'un décompte de l'utilisation de ces droits, mais nous savons qu'ils sont peu utilisés comparés au total disponible (limitations annuelle en fonction de la taille des entreprises).

L'O2CD prend la suite de cette présentation pour le Congo :

Le Congo Brazzaville est une ancienne colonie française. De ce fait, son système scolaire présente beaucoup de ressemblances (juridiques et systémiques) avec la France. Le cadre formel est presque pareil, mais les pratiques sont différentes.

La Loi 25-29 du 17 novembre 1995 affirme que toute personne a le droit à l'éducation, garantie par l'État. Elle est gratuite et obligatoire de 5 à 16 ans. L'école maternelle n'est pas obligatoire (mais un changement législatif est en cours). Les frais de matériel sont à la charge des familles.

Les autorités publiques se partagent en trois instances : le Ministère de l'enseignement pré-scolaire et primaire (s'occupe de l'alphabétisation), le Ministère de la formation professionnelle et le Ministère de l'enseignement supérieur.

Dans le public, on admet souvent les enfants à partir de 6 ans. L'enseignement est laïc. Des écoles

privées propose des accès à des âges différents et des enseignements religieux.

Il n'existe pas de site spécifique pour agréger toutes les informations sur l'école. L'accès aux données fiables n'est donc pas facile. Mais sur le Primaire, on peut citer quelques chiffres. Il existe sur le pays 1959 écoles primaires publiques réparties sur les 12 régions. Brazzaville en compte 164, et Pointe Noire 90. Collèges et lycées ne sont pas présents partout. Pour accéder à l'université il faut avoir son bac.

Un enseignement technique est possible à partir de la 4^e, sur concours.

On recense 12 établissements supérieurs : facultés et écoles. Des problèmes de carences de postes existent. La formation des enseignants passe par l'école normale supérieure, qui forme aussi des conseillers pédagogiques et des inspecteurs. On trouve également l'école normale d'instituteurs et l'école normale de formation initiale et continue dont l'objectif est de renforcer la formation des enseignants du public. C'est une structure très récente, on n'a pas encore de retour sur ses effets.

Les classes sont plus que surchargées, il y a un manque de structures et d'instituteurs. Un appui financier a été négocié auprès de la Banque Mondiale. Des formations existent pour les décrocheurs ou les personnes qui n'ont pas eu de formation initiale mais elles se limitent à de l'alphabétisation.

Des bourses d'étude permettent d'étudier à l'étranger mais elles sont très peu accessibles. De plus, il n'y a pas d'emploi garanti au retour ! Mais les diplômes étrangers sont très demandés dans les entreprises privées. Les écoles nationales prestigieuses ne sont généralement accessibles qu'aux classes supérieures.

Il existe une grande volonté de se former dans la société congolaise (92 % d'alphabétisation). L'armée représente un débouché d'emploi, mais n'offre plus de qualification civile interne. Souvent, les personnes diplômées sont incitées à travailler gratuitement dans l'espoir d'une titularisation qui peut prendre des années.

Des pratiques de discrimination de genre existent encore fortement. Les filles sont envoyées à l'école, mais à partir d'un certain niveau (collèges, lycées, et surtout études supérieures), des violences sexuelles se pratiquent et conduisent les filles à abandonner les études. Il existe également des particularités concernant des populations autochtones (indigènes pygmées par exemple). Leur formation est plutôt assurée par un organisme comme l'UNICEF.

14:00, Centre de Formation Benoît Frachon (Formation Échanges Internationaux), Courcelle-sur-Yvette, Clarisse Matongo / Mermans Babounga Ngondo & François Bilem, O2CD & INDECOSA-CGT

Les informations relevées ci après proviennent d'un article nommé « Du cursus d'éducation syndicale aux parcours de formation des militants de la CGT (années 1950-2000) », par Nathalie Ethuin et Yasmine Siblot, dans Le Mouvement Social 2011/2 (n° 235), pages 53 à 69, Éditions La Découverte

Dans les années 30, la CGT (tendance plutôt réformiste) dispose d'une offre de formations peu étendue et peu structurée. En 1931 est fondé le Centre Confédéral d'Éducation Ouvrière qui vise à

donner une éducation ouvrière aux syndicalistes : français, mathématiques, culture générale, culture historique et économique spécifique au mouvement ouvrier.

Après la réunification avec la CGT-U (tendance communiste), l'idée de renforcer la formation syndicale est mise en avant par Benoît Frachon « Quiconque néglige sa formation se voue inéluctablement à la stagnation ou au recul », qui deviendra secrétaire général de la centrale syndicale en 1945. Or, la CGT-U ne disposait pas d'outil propre à la formation de ses membres ; elle s'en remettait aux structures du Parti Communiste Français.

En 1950, le centre de Courcelle est acheté par la CGT qui en fait « L'école centrale de la CGT ». La formation y est alors sous une large dominante communiste, que ce soit au niveau des contenus ou des méthodes. La part belle est faite à de longs apprentissages de textes, sur lesquels les stagiaires, souvent livrés à eux mêmes pendant la lecture, sont interrogés en fin de journée. Les stages sont stricts : on dort en dortoirs, on participe aux tâches collectives (repas, ménages), on ne sort pas le soir, les stages durent du lundi au samedi inclus, et ils peuvent s'étendre sur plusieurs semaines. On parle alors d'éducation syndicale. Il ne s'agit plus de transmettre une « culture » à des fins de promotion individuelle, mais un « savoir » au service du syndicat et de ses orientations.

Les années 50 et 60 vont voir la structuration du système de formation. Notamment par la dotation de moyens d'État (loi sur le congé d'éducation en 1957, création des Instituts du Travail dans les universités). On est alors sur une approche très scolaire du système éducatif syndical. On parle de cours et de leçons. On désigne les formateurs sous le terme de professeurs.

Dès les années 70 (le mouvement est initié dès 1965 et se poursuivra dans les années 80) ce sont les contenus qui vont être profondément modifiés. On parle désormais de stages, on distingue l'éducation générale et l'éducation spécialisée, on hiérarchise en niveaux (base, moyen et supérieur) ce qui permet de mieux cibler les publics, de mettre en place des paliers d'apprentissage. Les contenus sont désormais conçus dans un ordre d'enchaînement : c'est l'idée de déroulé pédagogique ; on conduit les stagiaires à structurer leurs pensées, leurs apprentissages. Généralement, la chronologie des stages est toujours un peu la même ; un cours magistral, un temps individuel d'étude, une discussion collective dans laquelle sont introduites des synthèses. Cette méthode fait la part belle à l'écrit, et l'éloigne des innovations pédagogiques de l'époque, basées sur l'oral. Dès le milieu des années 80, ce modèle va commencer à être ébranlé. D'abord sur les contenus, plus actualisés. Mais également sur la forme. On va alors plus travailler à partir de dossier d'étude. C'est dans ce contexte qu'apparaît notre organisation, INDECOSA-CGT, en 1979. Elle va reprendre les mêmes principes de formation.

A partir des années 90, non seulement l'organisation générale est revue, mais même le vocabulaire se modifie. On ne parle plus d'éducation mais de formation. Les méthodes pédagogiques évoluent. On part du stagiaire acteur de sa formation, ce qui contraint à mettre en place des outils adaptés aux stagiaires, des outils plus interactifs. Les niveaux de formation sont moins hiérarchisés, plus ouverts aux inscriptions (même s'il reste des principes fondamentaux comme la validation de la structure de rattachement du stagiaire ou la validation de la structure organisatrice du stage). Ces outils évolueront vers de nombreuses propositions numériques encore peu relayées dans nos stages.

Les résultats obtenus en termes d'inscription des stagiaires seront encourageants mais jugés insatisfaisants. Dans les années 2000 le CCEO perd son nom pour prendre celui de la formation syndicale CGT. La politique de formation se décentralise. On adopte plus la forme des débats formateurs. On réfléchit aux conditions qui favorisent l'apprentissage (motiver, entreprendre,

chercher, construire). On favorise l'activité même des stagiaires.

Tout ceci ne reflète pas nécessairement l'activité réelle sur le terrain. De nombreux militants d'INDECOSA en 2000 arrivent aux responsabilités de formation en ayant été formés sur les principes instaurés dans les années 80, voire 70 pour certains. Le modèle de l'intervention magistrale, avec ou sans temps de travail personnel, mais souvent avec un temps de questions à l'intervenant faisant office de débat collectif, est encore dominant. Le développement des outils informatiques a rendu le modèle des présentations numériques (souvent désignées sous le vocable des Powerpoint) ultra dominant. L'interactivité est peu de mise, à part chez quelques personnes qui la pratique de façon naturelle, ou qui ont une réflexion poussée sur la question. De nombreux formateurs ne sont pas directement connectés à la structure centrale (on parlera ici du Bureau National d'INDECOSA). Le résultat en est de formations servant souvent de mise en valeur des savoirs et expériences d'un sachant, sans s'inquiéter des appropriations réelles des stagiaires. De plus, cette façon de faire provoque des formations parfois très différentes dans leur exécution alors qu'elles portent le même nom !

Dans les années 2020, INDECOSA va reconnecter la formation aux visées politiques du Bureau National et aux évolutions de la structure, tout en s'appuyant sur la pédagogie de la réussite (on met les stagiaires en position de réussir les exercices qu'ils accomplissent, ce qui s'oppose à la stratégie de l'échec, qui consiste à mettre les stagiaires face à une situation complexe puis analyser avec eux ce qui a échoué et comment y palier). On s'appuie également sur la pédagogie active, qui va insérer de nombreux exercices, mises en situation, travaux en sous groupes, parfois même des jeux parmi les apports pédagogiques.

Pour autant, si nous avons introduit des supports visuels (dessins, BD) et oraux (comme les vidéos, mais aussi les débats) l'essentiel de notre approche est très lié aux écrits.

Dernier point qui marque nos formations, le fait de travailler en binômes. Jusqu'aux années 2010, la répartition des rôles se faisait sur la base Formateur / Directeur. Le Formateur, très souvent un homme était celui qui se préoccupait des contenus, des apports. Le Directeur, très souvent une femme (donc plutôt la Directrice) prenait généralement en charge les contingences matérielles et administratives du stage, en évitant soigneusement d'interférer dans celui-ci.

Or, cette conception a été progressivement remplacée par une approche plus égalitaire. On parle désormais d'Intervenant.e pour les contenus, et d'Animateur.rice pour les liens avec et entre les stagiaires. Les différences de genre tendent à s'atténuer, mais ce mouvement reste lent. Beaucoup d'Intervenants et d'Animatrices. Si l'Intervenant veille à ce que les contenus soient bien délivrés, l'Animateur aura une attention particulière aux chemins empruntés par les stagiaires, les ramenant dans la bonne direction si les débats suscités par le stage les égarent trop. Les deux doivent travailler ensemble, et en vérité, il arrive fréquemment que les rôles s'inversent. Certains binômes le prévoient dès le départ. C'est le binôme qui débrieife après une journée de formation et qui prend les mesures correctives s'il le pense nécessaire.

A nouveau, l'O2CD prend la parole pour exposer la situation au Congo :

Le mouvement associatif au Congo est récent. A partir de 1990, la parole se libère, le multipartisme est institué. Mais dès 1993, la guerre civile commence et s'amplifie en 1997. Ce n'est donc qu'à

partir de 2000, que le mouvement se remet en œuvre. L'émergence des associations de consommateurs est appuyé par l'institut suédois. A partir de 2010, une volonté de fédérer ces associations s'exerce à travers l'O2CD. Ses objectifs sont dès le départ : la sensibilisation, le développement de plaidoyers et la formation.

Pour être visible, l'O2CD a mis l'accent sur les actions de sensibilisation (dans les écoles, dans des instituts, dans des églises). De fait, elle ne développe pas d'outil spécifique formation pour ses membres. Sur la période, elle met l'accent sur le besoin de maîtrise des textes de référence ; il s'agit alors de collecter ces textes et de les mettre à disposition des membres pour qu'ils puissent se les approprier.

Mais le niveau d'engagement est différent d'un membre à l'autre, et la méthode montre rapidement ses limites.

L'O2CE a cependant participé à des formations proposées par des organisations externes (en particulier extra nationales) et tenté de transformer celles-ci pour les adapter à ses besoins. Cette méthode leur a permis de créer des notes de plaidoyer (afin de répondre à des interviews par exemple), mais ne leur a pas donné de capacité de création de formations.

Actuellement, l'association identifie un réel besoin de concevoir un module de mobilisation citoyenne. Elle observe également une nécessité de formation à la gestion de budget afin de répondre aux questions de surendettement.

La formation demande des moyens conséquents, autant pour payer les formateurs que pour payer les infrastructures nécessaire.

Dans l'échange qui en suit, INDECOSA-CGT rappelle que former, c'est partir des besoins des stagiaires, voir en quoi l'organisation qui porte la formation y trouve son compte, et ensuite seulement trouver une personne pour écrire et réaliser la formation avec des méthodes et des contenus adaptés en fonction des stagiaires.

Si l'O2CD redit vouloir réfléchir en priorité à une formation sur les questions de mobilisation, une étude théorique du besoin propose rapidement l'idée d'une formation en direction des Comités de Gestion de Développement Communautaire.

Il s'agirait de former ces comités à identifier les problèmes spécifiques (à faire remonter à l'O2CD) et en construire des revendications (à faire remonter aux responsables de secteur) sur les questions de consommateurs / usagers.

Pour l'O2CD, cela permettrait d'apparaître comme interlocuteur structurel dans un dispositif de relevé et de valorisation des litiges de consommation courante. Il y aurait environ 100 groupes à former, avec 25 membres à chaque fois (et sans doute un besoin d'exercer une attractivité de la formation via un repas simple - sandwich et boissons. Les sessions pourraient durer de 1 à 3 jours.

A noter qu'une telle formation pourrait rejoindre les propres besoins d'INDECOSA-CGT (passage du dossier individuel au dossier collectif).

L'échange se termine en évoquant l'idée que dans une telle hypothèse, il serait encore plus pertinent de former des membres de l'O2CD à faire ces formations pour en démultiplier l'efficacité de terrain.

E) Vendredi 12 Avril 2024 : Formation Échanges Internationaux

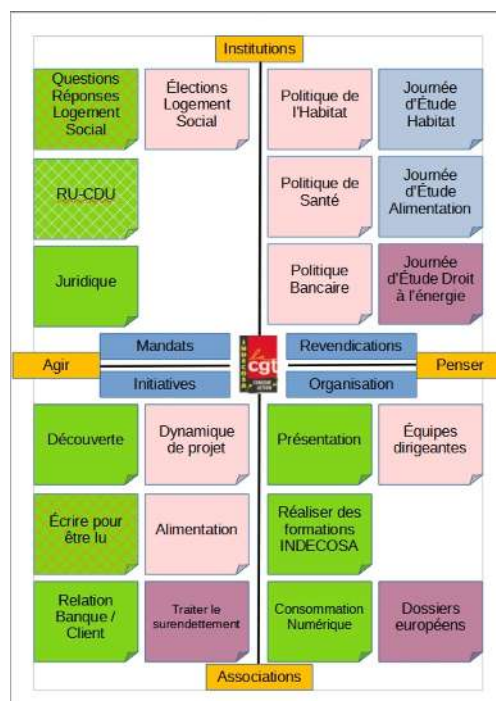
14:00, Centre de Formation Benoît Frachon (Formation Échanges Internationaux), Courcelle-sur-Yvette, Clarisse Matongo / Mermans Babounga Ngondo & François Bilem, O2CD & INDECOSA-CGT

Nous proposons d'exposer ici nos formations disponibles, comme les formations que nous prévoyons de mener, à travers deux axes :

- l'axe « Agir - Penser » : selon que la formation est plus destinée à acquérir un savoir faire ou à mener une réflexion sur un sujet précis. L'action et la réflexion sont des éléments que l'on peut retrouver de façon combinée dans nos formations, mais il s'agit ici de déterminer quel est l'objectif principal : préparer le stagiaire à savoir faire quelque chose, ou mener une réflexion sur un sujet pour mieux en saisir les éléments.
- L'axe « Institutions - Associations » selon que notre objectif est d'investir une institution ou de donner des outils de fonctionnement ou de réflexion à nos associations.

Ces deux axes, en se croisant, forment les catégories suivantes :

- « Agir + Institutions » : on vise ici à aider les stagiaires à exercer un mandat : que puis-je y faire, à quoi puis accéder, quelles sont mes ressources, quelles sont les attentes de l'institution ? C'est essentiellement l'espace où nous formons à la réclamation, c'est à dire à l'exercice des droits existants (dans un cadre cependant particulier, celui du règlement à l'amiable des litiges de consommation)
- « Agir + Associations » : il s'agit d'inciter à la prise d'initiative, à fournir des outils permettant d'y parvenir, ou même tout simplement à tenir nos permanences d'accueil (ce qui est une forme d'action). C'est l'espace où nous pouvons traiter des actions collectives.
- « Penser + Institutions » : nous formons nos stagiaires à ce que nous nommons les revendications, c'est à dire, aller au-delà du droit existants. Il s'agit donc de former à l'appropriation de notre bloc revendicatif.
- « Penser + Associations » : ici, il s'agit de fournir les outils de fonctionnement interne. Ne pas partir du principe que ces outils sont innés : il faut les exposer, les expliquer, pour que nos membres puissent se les approprier, ou les faire évoluer si besoin.



Comme l'O2CD nous l'a indiqué, l'organisation ne dispose pas de modules de formation pour ses membres. Or, le projet de création d'une formation « dynamique de projet » semble répondre aux besoins évoqués par l'O2CD la veille.

F) Vendredi 13 Avril 2024 : Ministère des Affaires Étrangères



9:00, Hôtel Ibis Porte de Montreuil, Montreuil, Léa Tardieu, Ministère des Affaires Étrangères

C'est avec un très grand plaisir que l'O2CD et l'INDECOSA-CGT retrouvent Mme Léa Tardieu, Desk Officer Civil Society, Human Rights – Gender equality, du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, à leur hôtel de la porte de Montreuil.

Rappelons que Mme Tardieu était attachée culturelle à Brazzaville pour l'ambassade de France, et qu'elle s'était personnellement fortement impliquée pour garantir la bonne réussite de la première mission. Le transfert de notre contact à l'ambassade avec Mme Marie Fabien, qui nous a elle même fourni un appui exemplaire lors de cette seconde mission, avait été réalisé avant le départ de Mme Tardieu de Brazzaville.

Nos échanges portent sur les réalisations de la mission en cours, les possibilités offertes par l'alliance d'une association profondément ancrée sur le terrain du Congo et une structure associative adossée à un syndicat expérimenté et structuré.

Mme Tardieu nous redit la volonté de son Ministère de mieux relayer ce genre d'initiatives et d'appuyer les organisations parties prenantes de tels projets. Que ce soit via les perspectives de l'O2CD ou la volonté de l'INDECOSA-CGT de s'inscrire dans les orientations de son Bureau Confédéral concernant notamment l'Afrique, les participants s'accordent sur l'idée qu'ils devraient être prochainement amenés à se revoir.

G) Lundi 15 Avril 2024 : INDECOSA-CGT, Espace International Confédéral CGT



9:30, Siège INDECOSA-CGT Bâtiment Confédéral, Montreuil, Christian Khalifa (Président National), INDECOSA-CGT

Si les participants se sont déjà rencontrés sur le Centre de Formations de Courcelle, cette entrevue est l'occasion d'officialiser la mission.

L'O2CD revient sur les apports de ce séjour. Un plan de formation organisé et structuré est une nouveauté pour l'organisation qui mesure à quel point cela permet de mieux organiser l'action. Les

réalités de comportement des pouvoirs publics ne sont pas les mêmes sur les deux pays, mais les principes restent identiques. Il s'agit d'une mise en « professionnalisme » de la société civile, au sens de lui donner les outils nécessaires à la construction de ses revendications et rapports. Cela est essentiel pour l'organisation congolaise, car elle rappelle que bien qu'elle soit récente, elle est déjà parvenue à être consultée sur tout ce qui touche aux intérêts des consommateurs.

L'O2CD affirme avoir apprécié le séjour tel qu'organisé par INDECOSA-CGT. Avoir des échanges avec des personnes sur des points concrets, cela crée des liens. Ainsi, l'O2CD remercie la CGT et INDECOSA-CGT qui ont permis de réaliser cette mission. Les formations effectuées à Courcelle ont été très intéressantes. Si l'O2CD se situe clairement en dehors d'une démarche politique (au sens action des partis politiques), elle revendique sa volonté de s'organiser et de s'inspirer de l'expérience de l'INDECOSA-CGT. Elle perçoit mieux enrichissement et la montée en compétence de ses membres à travers les formations. Au Congo, l'organisation doit inscrire son action dans des projets, lorsque des formations y sont associées, ce sont des formations d'exécution, techniques. INDECOSA-CGT forme de façon plus large, et c'est cela qui est très intéressant.

INDECOSA-CGT, par la voix de son Président, confirme cette analyse : l'association propose des formations techniques qui sont complétées par des formations politiques. De ce fait, l'organisation porte une attention particulière au parcours de formation des militants. C'est une nécessité dès lors que l'on ambitionne de faire passer ses membres de l'expertise d'usage à l'expression d'éléments propres à construire des propositions législatives.

L'O2CD aborde un autre sujet : elle est reconnue pour sa capacité d'action sur le terrain, mais n'a pas accès aux gros moyens (par exemple le financement européen). Est-ce que l'INDECOSA-CGT n'a pas la capacité de répondre à de tels appels d'offre ? Au Congo, ces appels sont publics. Toujours sur des secteurs où il n'y a pas déjà des bailleurs (Banque mondiale, FMI).

INDECOSA-CGT indique clairement ne pas être en mesure de répondre à une telle attente, mais reconnaît qu'il serait nécessaire d'identifier des partenaires capables de le faire, étant elle-même confrontée au plafond de verre des dossiers de subvention institutionnels.

Pour conclure, l'O2CD rappelle également être impliquée dans le suivi de la dette publique au Congo. Celle-ci va être remplacée en aide publique au développement. L'organisation souhaite mettre en place des guichets conseils sur la consommation. Ces derniers exigent des personnes qui les tiennent de faire preuve d'un minimum d'empathie, tout en sachant garder une certaine distance. Il est alors essentiel de travailler avec un réseau capable de répondre à des besoins spécifiques, l'association ne pouvant seule faire face à toutes les détresses exprimées lors de telles permanences. Cela marque également l'importance de rester en phase avec le collectif porteur du mandat (fonctionnement démocratique).

Pour résumer cette rencontre, les ambitions annoncées de notre coopération sont de :

- Développer un parcours de formation pour les membres
- Continuer de discuter avec les organisations françaises pour des coopérations sur des budgets plus ambitieux
- Professionnaliser, faire monter en compétence les permanences
- Développer des projets sur les financements AFD et UE



14:30, Bâtiment Confédéral de la CGT, Montreuil, Denis Meynent, Espace International Confédéral CGT

Au terme des présentations mutuelles, rappel est fait du partenariat entre l'O2CD et l'INDECOSA-CGT ainsi que sur les rencontres effectuées lors de la première semaine.

L'O2CD explique comme s'est opérée la mise en réseau des associations de consommateurs sur le Congo et l'impact que cela a permis d'avoir sur l'Ambassade de France à Brazzaville qui a soutenu les deux missions.

L'organisation détaille son action, et notamment la réalisation des enquêtes dans le cadre des projets où elle s'inscrit. Elle insiste sur la méconnaissance des droits des Congolais. Elle a donc travaillé sur la mise en œuvre d'une charte des patients (cf. documents de la première mission). Il s'agit maintenant pour l'association de mieux se structurer, se former. Cela doit impérativement se faire dans une préoccupation constante de rester un interlocuteur crédible pour les pouvoirs publics.

L'Espace International de la CGT, s'il travaille essentiellement dans le cadre syndical, sait les réalités et particularités propres à chaque pays. Il dispose d'un réseau d'échange ouvert, à travers lequel il peut associer diverses structures. Car si le syndicalisme prend naissance sur les lieux de travail, il est aussi important dans son expression et sa structuration en dehors de tels lieux. Ce qui implique d'être en capacité de travailler avec d'autres acteurs. Il ne s'agit pas de tenir des propos globalisant, il convient d'avancer sur des projets. Pour cela, les réseaux d'échange construits tout au long de son histoire sont un espace privilégié pour faire progresser de telles dynamiques.

La volonté du Ministère des Affaires Étrangères de construire des ponts avec des associations et des syndicats est un point positif qu'il conviendra de suivre. Les prochaines rencontres institutionnelles auxquelles sont conviées la CGT et l'O2CD pourraient être un autre levier. Quant aux actions internationales de la CGT sur l'Afrique, elles intégreront cette rencontre comme un point positif invitant à poursuivre le contact à travers INDECOSA-CGT.

H) Mardi 16 Avril 2024 : Fédération CGT Santé Action Sociale



14:00, Siège de la CGT, Montreuil, Dorothée Trudelle (Coordinatrice Bureau Fédéral) & Jeremy Prigent (Communication), Fédération CGT Santé et Action Sociale

La réunion débute par une présentation des éléments de la première mission.

Puis l'O2CD présente ses besoins : une forme d'expertise, pour renforcer leur action. Plus de 80 % des usagers de santé au Congo ne connaissent pas leurs droits, mais la première enquête menée par l'association ne suffisait pas à convaincre les autorités. D'autres enquêtes ont déterminé que plus de 60 % des personnels de santé ne connaissaient pas non plus les droits des patients. Appuyée par l'ambassade de France au Congo, l'association a pu travailler à la construction de la Charte des Patients. L'action s'est menée avec toutes les composantes de la société civile. Si le projet a pris un peu de retard, l'association a bon espoir d'en voir la signature par les pouvoirs publics à l'occasion de la conférence régionale de l'OMS qui doit se tenir au Congo cette année.

Au niveau de la base du système de santé, on trouve des agents communautaires qui interviennent dans les CSI. Mais ils ne sont pas formés ni structurés.

Les parcours de santé prévus pour les patients ne sont pas respectés, souvent pour des questions de coûts. Les erreurs médicales provoquent beaucoup de méfiance.

Au niveau des personnels qualifiés, on ne trouve pas de fonction en dessous des infirmières. Les familles accompagnent et assistent les patients.

La mortalité infantile et maternelle reste élevée alors que les parturientes sont assistées dans les centres médicaux. Les peuples indigènes n'aiment pas ces centres et les fréquentent peu, mais cela concerne peu de gens. Certaines organisations essaient de lutter contre cet état de fait mais cela demande beaucoup de travail de conscientisation.

Il existe des possibilités d'intervention dans les écoles de santé : l'O2CD a ainsi lancé un projet l'association des médecins du Congo, pour une formation des personnels de santé sur la déontologie et le droit médical.

De son côté, la Fédération CGT Santé et Action Sociale pourrait apporter son expertise du point de vue des professionnels de santé, et des échanges avec des organisations d'autres pays.

Au Congo, l'approche de la santé se fait principalement par les bailleurs : Banque Mondiale et FMI. Leur approche se base essentiellement sur des indicateurs de performance. L'O2CD avance lui sur un principe fondateur de développement de la société civile.

Les échanges portent alors sur les droits des femmes. Ces derniers sont bafoués au Congo. Quand une femme passe devant des hommes elle doit se courber, ne pas les « défier ». Actuellement dans les écoles, on observe un harcèlement sexuel des femmes, même si la loi scolaire oblige les élèves à aller à l'école. Dans le nord, on observe des pratiques d'excision et de sororat (la femme est « léguée » à un parent du mari à la mort de ce dernier). Dans le personnel de santé, les femmes sont essentiellement infirmières, alors que les hommes occupent les postes de médecins.

I) Mercredi 17 Avril 2024 : rencontre INDECOSA-CGT 83



14:00, Bourse du Travail, La Seyne Sur Mer, André Cheinet & Gérard Casolari (INDECOSA-CGT 83), avec plusieurs autres membres du Bureau / Conseil d'Administration), Manon Magagnosc (Union Départementale 83), Marc Louis (Union Locale La Seyne Sur Mer), Brigitte Cheinet (USR

83), Muriel Duenas (INDECOSA-CGT 84 – Région PACA),

Après un tour de table de présentation des participants, et la présentation du cadre de projet, André Cheinet, président de l'association INDECOSA-CGT 83, présente l'activité de son association.

INDECOSA est un outil de la CGT, ouvert aux non syndiqués (environ 250 sur le Var), ainsi qu'à beaucoup d'autres partenaires. Beaucoup de textes organisent le recueil des avis des associations. Les membres tiennent des permanences, ils sont actifs sur le logement, la santé, les transports, l'alimentation, les services publics et les colloques. Le département compte 5 lieux de permanences, où les gens peuvent venir, pour y traiter de toutes les questions en matière de consommation.

Il est important de se faire connaître, aussi bien auprès du grand public qu'au sein de la CGT. L'association reçoit un soutien important du CTRC où se trouve une juriste. Cela permet aussi d'y tenir des conférences, notamment sur les arnaques.

Concernant le logement, il s'agit de représenter les locataires auprès des bailleurs. Cela permet de siéger dans les commissions d'attribution des logements. Ou encore dans les conseils de concertation locative (sur les travaux, les charges...). Il y a aussi les recours en commission départementale de conciliation : procédure de recours amiable auprès des bailleurs.

L'association intervient aussi sur la gestion des déchets et des encombrants. Elle propose un accompagnement administratif, face à la numérisation. Certaines sociétés se sont placées en prédation sur ces besoins (faire payer des accompagnements pour des prestations gratuites).

Le Var connaît plus de 40000 demandes de logement par an. INDECOSA-CGT 83 coordonne une inter-association à ce sujet. Concernant la santé, l'association agit au niveau des RU-CDU. Elle agit aussi sur les questions de transport. La ville ne dispose ni de tramways ni de métro. Au delà de sa présence dans certaines instances consultatives (CCSPL) l'association organise des colloques pour élargir la base d'écoute et construire une réflexion collective.

L'O2CD explique s'être placée rapidement en coordination des associations de consommateurs. Son premier domaine d'action a porté sur la téléphonie. Les premières démarches se faisaient uniquement sur la base des cotisations des membres (c'est encore vrai aujourd'hui). Sur cette base, ils sont intervenu dans le secteur de la téléphonie pour obtenir le Opt-IN et les factures détaillées.

Pour mieux connaître les revendications des consommateurs, il faut connaître les textes liés à la consommation. Pour agir, il faut s'inscrire dans les projets. L'Ambassade de France a été un véritable appui à l'organisation de ces missions.

Il est difficile de construire une expression collective au Congo. Dans le réseau de l'O2CD, les membres n'ont pas toujours cette préoccupation. Cela a posé des problèmes au moment de la désignation de représentants. Le financement par projet rend le fonctionnement très difficile. Il y a environ 7 personnes qui travaillent de façon bénévole.

L'échange se conclut sur les questions environnementales pour faire le constat qu'il est difficile de se mobiliser sur ces questions lorsque les besoins élémentaires ne sont pas assouvis.

J) Jeudi 18 Avril 2024 : Réseau International pour une Économie Humaine



14:30, Siège d'INDECOSA-CGT, Montreuil, Michel Tissier, Réseau International pour une Économie Humaine

Michel Tissier représente une association française (Développement et Civilisations) dont la fonction principale consiste à animer le Réseau International pour une Économie Humaine. A l'origine, le mouvement fut fondé par un Dominicain, dont le champ d'intervention touchait à la sociologie et économie, spécialement pour le développement des pays en cours de décolonisation.

Actuellement, le réseau fédère des organisations sur 4 continents. En Afrique, cela concerne : la République Démocratique du Congo, le Cameroun, la République de Centre Afrique, le Rwanda, le Burundi, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Togo, le Bénin et Madagascar. Le réseau a également une présence significative en Amérique Latine. En Asie, il est surtout actif en Asie du Sud (Inde en particulier). En Europe, il touche plutôt des organisations de solidarité internationale.

L'association cherche des membres qui agissent sur leur propre territoire. Le réseau vit sur des bénévoles. Il ne dispose pas de ressources particulières, ni de subventions. Il axe son action vers l'économie humaine ; il promeut une vision humaniste, et propose une démarche commune pour viser ces objectifs. Par exemple, en RDC, il mène depuis 2021 une action territoriale dans une région régulièrement soumise aux inondations à cause de la déforestation. Ils militent pour trouvent des substituts viables au bois de chauffage / cuisson pour les populations locales.

Leur idée principale est que ce soit la population locale qui agisse. Dans le cadre de l'action en RDC, ils supervisent une phase pilote menée dans 4 agglomérations. Ils appuient un diagnostic participatif (associer la population), des réunions publiques et la définition des plans d'action par les communautés elles mêmes.

Quand ils agissent directement dans certaines interventions, ils offrent une aide matérielle contre des engagements fermes pris par les populations locales. Eux aussi connaissent très bien la difficulté d'être financés par des agences de haut niveau (comme l'AFD ou l'UE). Ils ont cependant pu se baser sur le FID (Fonds d'Innovation pour le Développement) de Esther Duflo, prix Nobel d'Économie. En sachant que cette structure porte une attention toute particulière aux évaluations des actions entreprises.

Suite aux échanges menés avec l'O2CD qui revient sur de nombreux éléments abordés tout au long de cette mission, et dans le cadre des questions posées de part et d'autre, il est conclu que les trois structures (RIEH, O2CD et INDECOSA-CGT) se tiendront mutuellement informés de leurs actions sur la région d'Afrique des deux Congo, et qu'une mise en relation avec une personne référente de Kinshasa se fera concernant la partie diagnostic de terrain.

K) Vendredi 19 Avril 2024 : Collectifs INDECOSA-CGT : Santé, Alimentation, Banque



09:30, Visioconférence, Montreuil, Christian Khalifa / Aline Mahous / Arnaud Faucon / Claudia Daride / Ysabel Argence / Lucien Hislaire / Catherine Antier, Collectif Santé INDECOSA-CGT

La rencontre commence par la présentation des participants et du projet, puis par celle des résultats de la mission au niveau de la Santé.

L'O2CD est une association née dans le but de faire valoir les droits des consommateurs et des usagers. Elle a réalisé une enquête sur la connaissance des droits des patients au niveau de tous les

districts sanitaires de Brazzaville. Le résultat de cette enquête était vraiment catastrophique. L'association a donc entrepris la construction d'une charte des patients en présence de toutes les composantes de la société congolaise. Ce document a pris du retard, mais la présence de la conférence de l'OMS au Congo pourrait être une bonne opportunité d'obtenir une signature des pouvoirs publics.

Une précision est apportée au système de santé tel que décrit dans plusieurs entretiens préalables : la présence de nombreux centres thérapeutiques, souvent adossés à des structures religieuses, qui vendent des tisanes sur la seule réputation de leur prétendue efficacité.

Lucien demande si l'O2CD dispose de statuts et si la CAMU est en place ?

Mermans explique que les statuts sont obligatoires pour pouvoir obtenir l'intervention de l'Ambassade de France. Quant à la CAMU, elle a été mise en place dès 2015, elle dispose de lignes budgétaires depuis 2016, mais elle n'est pas encore opérationnelle. En 2023, le gouvernement a fixé les taux de cotisation mais rien de tout ceci n'est opérationnel.

Catherine réagit au fait que toute la population ne peut pas accéder à ce niveau de cotisation, cela reste quand même très cher. Mermans explique que le système actuel (hors assurance maladie) réside dans la prédation financière et que cela revient aussi à cher. Pour le transport sanitaire, il y a plus de corbillards que d'ambulances. Les sapeurs pompiers tentent de palier mais c'est très dur. Ces derniers ont suivi une formation médicale par le cursus médical. Mais en général, cela interroge les capacités de formation.

Les autorités ont besoin de montrer qu'elles ont une démarche démocratique, donc elles donnent de la valeur à l'implication d'une association française, appuyée par l'ambassade de France et qui pourrait à terme s'inscrire dans un cadre impliquant, d'une façon ou d'une autre, le Ministère des Affaires Étrangères et même à terme la CGT ou des fédérations affiliées...

Les membres de la réunion témoignent de leur expérience de Représentants des Usagers. Cela permet d'être au contact auprès des usagers, de prendre en compte leurs demandes. Les représentants tiennent des réunions régulières sur l'actualité de l'hôpital, sur les projets mis en place. Via les cahiers de doléances, on passe en revue ce qui va bien ou pas. Les patients savent à qui s'adresser avec les coordonnées des mandaté.e.s. Les rencontres avec les usagers se font à la demande de ces derniers ou des familles. Mais ils ne disposent pas forcément d'endroit dédié.

D'autres n'ont pas toujours une expérience très positive. Ils ont parfois le sentiment de quelque chose de très limité : alimentation ou accidents médicaux. Des domaines très dirigés. De plus, ils doivent faire très attention à l'opposition usagers / personnels. La démocratie sanitaire n'en a souvent que le nom. Il y a un réel besoin de travailler avec d'autres structures.



11:30, Visioconférence, Montreuil, Christian Khalifa / Gérard Casolari / Annie Sicard / Véronique Bourgeois / Catherine Antier / Aline Mahous, Collectif Alimentation INDECOSA-CGT

Courte introduction sur les enjeux de l'alimentation au Congo. Puis l'O2CD développe le sujet.

Le Congo dispose d'énormes potentialités : un climat favorable, un réseau hydrographique très important, de bonnes terres, et de nombreux jeunes (plus de 50 % de la population). Mais, 55,5 % de la population est exposée à la sous alimentation. Le pays connaît 6 % d'inflation alimentaire (avec des produits très courants qui sont montés à +60 %). En 2022, l'État a consacré un très faible budget à l'agriculture. A l'inverse, 30 % du budget national sont mobilisés pour l'important de produits alimentaires.

L'O2CD a mené une étude sur le pourquoi de cette situation. Les résultats ont été exposés au Parlement. Mais les parlementaires et le gouvernement se sont rejettés la faute mutuellement.

La pays observe une baisse des rendements ; il n'y a pas de gros industriels mais de multiples petites surfaces cultivées (moins de 1 ha). Depuis 2017, on assiste à un encouragement de l'agro-écologie (projets soutenus par l'AFD ou la Banque Mondiale). Affectation de 12000 ha de terres arables au Rwanda sans respect des procédures légales.

Les cultivateurs ne disposent pas d'accès au crédit ou à l'amélioration des semences. On observe beaucoup de pertes dans les récoltes car il n'y a pas d'infrastructures de stockage ou de transformation des produits. La viande est essentiellement importée à un coût accessible pour les populations. Les structures de formation sont sur les grandes villes, ce qui encourage l'exode rural. Les produits européens sont préférés en tant que marqueur social. Au grand marché de Brazzaville, les aliments sont à même le sol ce qui pose des problèmes de salubrité. Les coupures électriques répétées interdisent les produits frais.

Le pays compte 10 millions de m² de terres arables, mais seulement 2 % de terres exploitées. Seuls 0,92 % du budget sont consacrés au développement agricole

La France quant à elle est 7^e puissance économique mondiale. Elle compte pourtant 12 millions de

pauvres dont 8 millions de précaires alimentaire. Les progrès techniques se sont très développés, mais les crises se multiplient : lait, viande, chocolat... Il s'agit d'un pays avec des contrôles alimentaires très efficaces mais toujours pas suffisants. Les auto-contrôles des entreprises sont très défaillants. La France est touchée par une fraude alimentaire de 30 milliards d'euros par an. A ce stade, on peut parler d'une véritable mafia. Le lobbying de l'agro-alimentaire, s'exerce dans la seule recherche d'une maximisation perpétuelle des profits. Au moment des revendications agricoles, les petits agriculteurs réclamaient un salaire décent et la capacité de pouvoir acheter des terres, quand les grands propriétaires voulaient juste bénéficier de grandes surface productives sans contraintes (e surtout pas environnementale). Très clairement, la Politique Agricole Commune portée par l'UE et dont dispose largement la France doit être réorientée.

Il faut développer l'éducation des consommateurs sur la nourriture. C'est la grande distribution qui pèse sur les prix en France.

Côté Congo, la structure de contrôle alimentaire existe, mais la réalité de ces contrôles reste à prouver. Les chaînes d'approvisionnement sont généralement sous la responsabilité d'acteurs politiques et pour un bénéfice personnel.

Tout ce qui est dit ici implique de porter des actions pour informer les consommateurs. Mais INDECOSA-CGT agit aussi pour que le consommateur se prenne en main. En ce sens, les expériences de terrain menées en France sont intéressantes : expériences du CFSI, échanges internationaux avec la confédération paysanne, vigilance sur les textes européens...



14:30, Visioconférence, Montreuil, Christian Khalifa / Jacques Rabouille / Bernard Filliat / Valérie Lefebvre / Martine Morel / Lionel Clément / Irène Baudry / Marie Pierre Fourmeaux / Loïc Daguzan, Collectif Banque INDECOSA-CGT

L'O2CD détaille la situation. Le secteur bancaire est dominé par 10 banques, dont un établissement public, la banque postale. Une seule banque a octroyé à elle seule 35 % des prêts. La micro finance est très importante et ne veut pas basculer côté banque. Il y a un manque de liquidités sur le pays.

Depuis 2022, il existe théoriquement un service bancaire minimum, affichant la gratuité de 22 services, mais les banques continuent de les facturer. En 2023, l'O2CD a tenté de dénoncer cela, mais elle a été immédiatement convoquée devant les autorités.

Il y a beaucoup de défis pour le pays ; l'un des plus importants est l'éducation financière. Quand un crédit est conclu, le demandeur demande les liquidités, mais ne se préoccupe pas des conséquences (montant global, mensualités, échéances...). Il n'y a pas d'explications sur les possibilités offertes, comme les pauses de remboursement par exemple.

Même les PME ne peuvent pas accéder au crédit, on ne prête qu'à ceux qui ont de l'argent. Il existe un Comité national économique et financier, structure tripartite où siègent des représentants des associations de consommateurs. Mais l'instance cherche quasi exclusivement à satisfaire les bailleurs financiers du pays, et désigne donc des représentants peu critiques.

La question est posée de la présence de filiales de banques françaises, sachant que ces dernières se retirent actuellement de l'Afrique. Selon l'O2CD, il est difficile d'identifier clairement les filiales françaises. Jusqu'en 2022, la Société Générale a été présente sur le pays, puis elle semble avoir connu des problèmes avec les autorités, et a dès lors vendu ses actions vendus.

Une autre structure de prêt est présente sur le pays, anciennement adossée à une banque française qui s'est désengagée depuis. A noter la forte montée d'une banque chinoise sur le pays.

La question est posée de savoir si le Congo présente une forme d'obligation de détenir un compte bancaire. Même en France, il est très difficile de faire respecter le droit au compte. La réponse de l'O2CD est que l'ouverture de compte reste assujettie au versement d'un montant minimum trop conséquent pour la plupart des gens. L'Afrique Centrale a réagi à une situation similaire en donnant la possibilité d'une somme minimale faible, et le Congo en a fait de même. Mais cela n'a pas progressé dans l'esprit des utilisateurs, qui continuent de penser qu'il faut avoir beaucoup d'argent pour avoir un compte. Par ailleurs, des structures officielles préfèrent elles même payer en espèces pour masquer le volume d'argent qu'elles manipulent.

Loïc constate qu'il n'y a pas de respect de l'état de droit dans ce qui est exposé. C'est pourtant une condition indispensable au développement économique d'un pays. Il faut un système bancaire qui donne confiance. Normalement, la Banque Mondiale pousse à la mise en place d'un système stable et fiable pour les citoyens. L'inverse ne va pas dans l'intérêt de l'État. Mais l'O2CD précise le problème : une faible conscience citoyenne, qui fait que lorsqu'on s'attaque à un point qui n'est pas habituel, il n'y a pas de soutien, bien au contraire. Les régulateurs n'ont pas de problème de moyens. C'est une question politique.

Le Collectif revient sur le principe de l'éducation financière en France : il y avait le projet de toucher tous les élèves de troisième, plus un autre projet d'éducation financière tout au long de la vie tenu par les associations de consommateurs. Ce cadre de projets a été repris aujourd'hui par la Banque de France à travers EDUCFI. Ce programme a été mis en place auprès des élèves de quatrième. Quant à la partie « Éducation financière tout au long de la vie », elle a été abandonnée car les associations de conso n'avaient pas les moyens de tenir ce projet. Il n'empêche que tous les supports produits pourraient être une base de travail pour le Congo, sous réserve de les adapter ?

Irène indique que le Congo est identifié sur le risque de blanchissement d'argent. Cela peut expliquer le retrait des banques françaises. Mais y a-t-il des banques qui financent des projets au Congo ? Elle aborde également la problématique commune aux deux pays de l'absence de transparence sur les frais d'incidents bancaires. Enfin, elle s'interroge sur la façon dont il serait possible d'aider l'O2CD.

Valérie précise alors que la Fédération CGT Banques Assurances est adhérente à UNI finances, et dispose à ce titre d'une capacité d'échanges et même d'intervention avec des syndicats et apparentés dans d'autres pays. Certaines banques disposent même de structures spécifiques, avec des salariés qui peuvent être détachés pour faire de l'éducation financière dans les prisons, écoles mais aussi à l'étranger.

L'O2CD prend note de ces informations et redit qu'à ce stade, la formation et les capacités de portage de formations sont des éléments essentiels pour eux.

Lionel s'interroge sur la Banque Postale du Congo. A-t-elle un comportement différent des banques privées ou pas ? Selon l'O2CD, il n'y a pas de différences profondes.

Lionel précise alors que le double langage (service au public / préoccupation mercantile exclusive) existe aussi en France, même s'il existe des instances de recours. Quand on fait part de dysfonctionnements dans les salons feutrés, il faut le poids des enquêtes et des pétitions pour avoir une chance de peser.

François demande dans quelle mesure les moyens dématérialisés sont utilisés au Congo. Selon l'O2CD, le réseau de transfert électronique existe et se fait beaucoup. Mais il est limité par les points de connexion, pas assez développés. Cela concerne essentiellement des transferts d'argent, pas des paiements. De plus, le pays est très exposé au phishing.

Bernard précise qu'en France il existe 5 moyens de paiement. Deux réseaux existent pour les cartes bancaires : Visa et Mastercard, tous les deux américains. Il défend l'idée qu'il serait opportun de développer un système de compensation européen mais pourquoi pas aussi africain.

Loïc s'interroge : le Congo appartient au groupe des États d'Afrique centrale, est-ce que cela se passe mieux au Gabon ou dans un autre pays de cette zone ? Pour l'O2CD, l'exemple serait plus à chercher au Cameroun, car à la mise en place d'une directive sur la protection des consommateurs de ce pays, tous les autres pays de la zone se sont dotés d'un texte similaire... sauf le Congo !

A la demande de savoir s'il existe des outils permettant d'évaluer la qualité des services bancaires, il est répondu qu'il existe des comparatifs comme MoneyVox qui permettent d'avoir des éléments sur la qualité bancaire. Mais, par exemple, sur le respect de l'article L133-18 (assumer la charge de la preuve par les banques en cas d'escroquerie bancaire), aucune ne l'applique. En dehors de cela, il existe très peu de comparatifs en termes de qualité de service. Souvent, dans les agences bancaires, on convoque les commerciaux tous les matins pour qu'ils placent des produits. Cela entraîne une perte de la notion de conseil et une mise sous pression en permanence des employés de banques.

Pour faire avancer le sujet, il faut toucher à l'image même des banques.

L'O2CD confirme en indiquant réaliser des « enquêtes mystère » pour évaluer la performance des banques. En étendant cela au niveau de toutes les banques du pays, ils espèrent pouvoir les faire réagir à terme.



17:00, Siège d'INDECOSA-CGT, Montreuil, Christian Khalifa (Président National), INDECOSA-CGT

Les deux organisations tirent un bilan très positif de cette mission. Au delà de la compréhension des fonctionnements respectifs de nos structures, elle aura permis d'établir des relations humaines que nous espérons durables.

La CGT et ses structures reposent sur une approche profondément humaniste et portent le plus respect et la plus sincère solidarité aux luttes que mènent partout dans le monde des femmes et des hommes pour améliorer les conditions de vie de leurs concitoyens. INDECOSA-CGT s'inscrit pleinement dans cette approche.

Nous identifions le besoin de formations exprimé par l'O2CD tout au long de cette mission, tout en gardant profondément à l'esprit le principe essentiel du « faire avec » et non du « faire pour ». Mais il est également nettement apparu au cours de ces rencontres tout que l'O2CD peut nous apporter : la mobilisation, la gestion des projets, les évaluations en cours de réalisation...

C'est donc une perspective d'enrichissement mutuel que nous dégageons tous de cette mission et envisageons l'avenir de nos coopérations.

Nous continuerons de suivre les autres projets de coopération internationale en cours, et travaillerons à la suite de nos échanges. Cette démarche contribuera au renforcement mutuel de nos pratiques et connaissances.

En souvenir de cette mission, INDECOSA-CGT a le plaisir d'offrir à nos amis et partenaires de l'O2CD un trophée portant témoignage de ces deux semaines passées ensemble, ainsi qu'un drapeau sur lequel ont signé tous les protagonistes de ces rencontres.

Encore une fois, que toutes ces personnes en soient sincèrement remerciées.

Chapitre 3 : Conclusions de la mission

La mission se conclue sur de nombreuses perspectives.

A court terme :

- ◆ Adhésion ONG SOS Futur : l'O2CD a d'ores et déjà réalisé les démarches pour cela. Du côté d'INDECOSA-CGT, il nous paraît intéressant de mieux suivre notre présence auprès de cette ONG
- ◆ Suivi des informations avec les Fédération du Commerce et de la Santé. L'O2CD veillera à transmettre régulièrement des informations pour maintenir le lien avec ces fédérations. Si nécessaire, INDECOSA-CGT n'hésitera pas en faire le relai.
- ◆ Les documents concernant l'éducation financière ont d'ores et déjà été transmis au niveau national. Celui-ci en fera le relais diligent à l'O2CD.

A moyen terme :

- ◆ Création d'une formation de structuration des membres de l'O2CD pour qu'ils puissent à leur tour former des groupes communautaires à collecter et mutualiser les réclamations des consommateurs et usagers du Congo
- ◆ Cela pourrait entraîner la conception d'une autre formation de structuration des agents communautaires auprès des Centres de Santé Intégrés
- ◆ Les échanges avec le RIEH ont abouti à l'idée de se former aux méthodes de diagnostic de terrain mises en place notamment en RDC. Ces méthodes intéressent aussi bien l'O2CD que l'INDECOSA-CGT
- ◆ INDECOSA-CGT est très intéressée par l'idée de se Former aux évaluations de projet telles que réalisées par l'O2CD qui pratique régulièrement de telles évaluations.
- ◆ Inscription dans les projets du Ministère des Affaires Étrangères, et en coopération étroite avec l'Espace International Confédéral ainsi que les orientations données par le Bureau Confédéral concernant l'implication de la CGT en Afrique.

A long terme :

- ◆ Recherche d'un partenaire de haut niveau institutionnel : c'est une condition indispensable pour nos deux organisations si nous souhaitons à terme pouvoir mener des projets de plus

grande envergure. Cependant, nous devons accorder le plus grand soin au choix d'un tel partenaire, en accord avec toutes les parties.

- ◆ Programme d'échange de stagiaires. L'idée sera d'envisager la présence mutuelle d'un.e stagiaire sur nos deux pays : se former à la création de formations en France, et aux stratégies de mobilisation et de financement au Congo.

◆